



LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON - AVRIL 2022

**Raoul
SAADA**



La lettre du Maire

La guerre sanitaire semble se terminer, mais voici que l'horreur d'une guerre armée ravage l'Europe et divise les peuples.

L'absurdité et la violence de la violation du territoire ukrainien nous rappellent une autre époque, que nous pensions oubliée et sûrement pas souhaitée

La nation française s'est toujours défendue et s'est toujours battue pour défendre les droits de l'humain malgré quelques « hoquets nauséabonds » sous le joug de la peste brune nazie.

L'équipe municipale appelle chacun de nous à œuvrer pour la paix, pour le respect des valeurs humaines et à venir en aide à tous les peuples en détresse en particulier l'Ukraine qui vit sous un orage de bombes dans des circonstances tragiques.

Les victimes de cette guerre sont et seront nombreuses, et Boissy doit être et sera exemplaire dans la solidarité.

Dans ce contexte dramatique, ne restons pas les yeux fermés, et soyons dignes de notre appartenance aux valeurs de la République.

Soutenons les organismes officiels qui viennent en aide aux victimes par un soutien financier ou à titre personnel en accueillant des réfugiés.

Je terminerais par ce poème de Raymond Lévesque,

*« Quand les hommes vivront d'amour,
Il n'y aura plus de misère
Et commenceront les beaux jours
Mais nous, nous serons morts, mon frère
Quand les hommes vivront d'amour,
Ce sera la paix sur la terre
Les soldats seront troubadours
Mais nous nous serons morts mon frère. »*

L'histoire est un éternel recommencement et malheureusement souvent pour le pire

Soyons fraternels, soyons des Justes, je sais que je peux compter sur vous et vous remercie d'avance.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2022

Le premier tour des élections présidentielles se tiendra le **dimanche 10 avril**. Les bureaux de vote seront ouverts de **8h00 à 20h00**. Le second tour se déroulera le **dimanche 24 avril**, aux mêmes horaires.

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, vous pouvez quand même vous rendre dans votre bureau de vote avec votre pièce d'identité.

[RETOUR SUR BOISSY FETE LE PRINTEMPS]



Salon des Artistes

Le 28ème Salon des Artistes a accueilli pour cette édition une quarantaine d'artistes du territoire (plus de 220 œuvres exposées). Plus de 600 votants ont participé au vote du Prix du Public ! Un beau moment de partage et de rencontre entre artistes et public.

PALMARÈS DU PRIX DU PUBLIC

1^{ER} PRIX EN PEINTURE POUR MME DELAUNEY AVEC BOUBOU L'ELEPHANT

2^{ÈME} PRIX EN PEINTURE POUR M. ESPANOL AVEC RÊVERIE MUSICALE

1^{ER} PRIX EN SCULPTURE POUR M. ESPANOL AVEC PETIT DUC

2^{ÈME} PRIX EN SCULPTURE POUR MME LEDUC AVEC CANOPÉE

Cette année, la jeunesse était mise à l'honneur grâce notamment aux enfants adhérents de l'association M'Etre en Forme. Un prix a été remis par les enfants du CME et du CMJ à leur coup de cœur : « Ça pique ! » de Clara Bouchenak. Bravo les enfants pour vos réalisations !



Des ateliers de découverte se sont déroulés tout au long du week-end. Ce sont plus d'une cinquantaine d'enfants qui ont ainsi pu s'initier au dessin, à la poterie ou encore au manga.

La Municipalité tenait à remercier chaleureusement les associations buxéennes « M'Etre en forme » et « Les Ateliers de l'Ormeteau » Mme et M. With pour l'organisation, la préparation et la tenue du salon, ainsi que Virginie Cadoret et Emilie Hostal, invitées d'honneur de cette édition.

Remerciements appuyés à Mme Delauney pour sa présence tout au long du week-end à l'accueil du public ainsi qu'à M. Rizzo et les bénévoles de l'association « M'Etre en forme » pour la tenue de l'atelier de poterie qui a recueilli un grand succès auprès de nos jeunes artistes.



Carnaval

Sous un ciel clément, Bineau était de retour dans les rues de Boissy. Accompagné par l'équipe de bénévoles de l'AARB déguisés aux couleurs des animaux de la savane et dans une ambiance festive, le cortège a déambulé dans les rues de Boissy au rythme d'une Batucada et de lâchers de confettis !

Comme le veut la tradition, le malfaiteur Bineau a été condamné au bûcher !

La Municipalité tenait à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles de l'association buxéenne de l'AARB pour leur dynamisme et leur grain de folie tout au long du parcours ! Une énergie communicative !

Marché gourmand

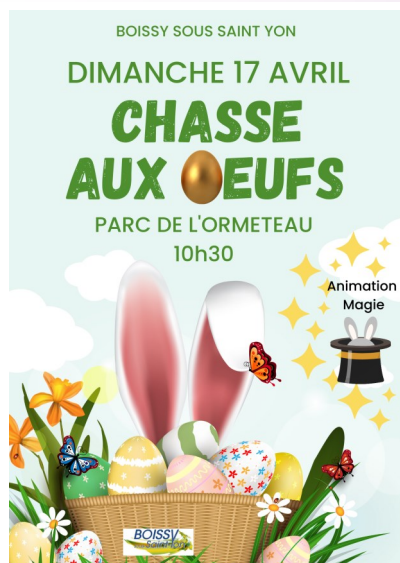
Sur le week-end, les visiteurs buxéens et d'ailleurs ont pu réaliser leurs achats gourmand : miel, macarons, gâteaux aux noix, spécialités créoles, spécialités mauriciennes, bonbons, confits de canard, saucissons, brioche, fromage, bières locales, crêpes, chocolats, produits crétois...



Plus de 1 200 euros ont été récoltés au profit de l'Institut Curie, lors de l'opération "une jonquille contre le cancer" ! Merci à tous pour votre mobilisation et votre participation. Merci à nos partenaires : Truffaut, Philippe MORET et au Jardin d'Egly ; et aux jeunes élus du CME et du CMJ : Mouna, Amaury, Emeline, Mayron, Justine et son amie Malicia pour leur aide et leur efficacité. Rendez-vous en 2023 !



[Vie associative - Sport - Culture - Patrimoine]



CHASSE AUX OEUFs – DIMANCHE 17 AVRIL 10H30

Préparez votre petit panier et tenez-vous prêts... la chasse aux œufs est de retour !

Tous les enfants buxéens âgés de 0 à 10 ans sont invités au parc de l'Ormeteau à retrouver plus de 2 000 œufs en chocolat dissimulés pour l'occasion.

Nouveauté : Des œufs magiques seront cachés dans le Parc ! Ces œufs en or permettront aux plus chanceux de repartir avec une surprise chocolatée !

Un magicien et son assistante seront présents pour le plaisir des plus petits...comme des plus grands !

Rendez-vous au parc de l'Ormeteau, dimanche 17 avril, à partir de 10h30 !

FETE DE LA MUSIQUE 2022 - SAMEDI 25 JUIN 2022

La Municipalité réitère sa scène ouverte.

Pour la fête de la musique, la commune organise des concerts le samedi 25 juin prochain.

Vous êtes musicien(s), chanteur(s) ? En groupe ou en solo ? Plutôt pop, rock, jazz, classique, rap, chanson française, reggae...autre ? Vous avez envie de partager un moment festif dans la commune en faisant profiter gratuitement un large public.

Ecrivez-nous à mairie@boissy-ssy.fr . Prévoyez une courte présentation de votre groupe et un extrait sonore. (lien sonore ou vidéo). Date limite des candidatures : **samedi 16 avril 2022.**



BOISSY FETE SES VOISINS - VENDREDI 20 MAI

Si vous souhaitez organiser cette fête et ainsi retrouver vos voisins lors d'un moment festif et convivial, vous pouvez vous **inscrire** en mairie, par mail (etacivil.associations@boissy-ssy.fr) ou au 01.64.91.92.93, **au plus tard le vendredi 14 mai.**

La Municipalité souhaite associer à cette fête les commerçants Buxéens et ainsi contribuer au développement du tissu économique local, en offrant des **pâtisseries en provenance des deux boulangeries buxéennes** à chacun des sites déclarés en mairie.

Des coupons vous seront distribués afin que vous puissiez informer votre voisinage de l'organisation de la manifestation.

VIDE-MAISONS - SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN 2022

Suite au succès de la 1ère édition l'année dernière avec plus de 130 exposants, les habitants de Boissy qui le souhaitent sont conviés à ouvrir leurs cours, allées, porches ou jardins pour un vide-maison géant organisé dans tout le village les **samedi 11 et dimanche 12 juin de 10h à 18h**.

La municipalité souhaite également au travers de cet évènement, développer la « seconde-main » sur notre commune et ainsi limiter l'impact environnemental en favorisant le réemploi des objets.

Aussi, merci de vous faire recenser en mairie par mail (etatcivil.associations@boissy-ssy.fr) ou par téléphone au **01.64.91.92.93** en communiquant votre adresse.

Vous avez jusqu'au 15 mai pour vous faire connaître. L'évènement est interdit aux professionnels.

Vous ne pourrez pas déborder sur la voie publique.

NOUVEAUTE 2022 : En fonction des places disponibles, les participants les plus excentrés pourront bénéficier d'un emplacement à l'Espace Pasteur.

Un plan reprenant toutes les adresses de tous les participants sera communiqué dans le Boissy Infos de juin.

Un petit kit signalétique sera disponible en mairie. Il permettra aux participants de s'identifier. Si vous n'êtes pas disponibles sur les deux jours, vous pourrez le signaler lors de votre inscription.

Le 1^{er} tour des élections législatives se déroulera le dimanche 12 juin. L'occasion d'une belle balade citoyenne dans notre village.

BIBLIOTHEQUE COMITE DE LECTURE ADOS

Samedi 9 avril, à 13h, notre bibliothécaire Betsy vous donne rendez-vous pour le comité de lecture ados.

Renseignements : bibliotheque@boissy-ssy.fr / 01 60 82 02 21.



LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

FCPE - FESTIKIDS SAMEDI 16 AVRIL

A ne pas manquer !!!

Venez vous éclater en famille... Le FESTIKIDS revient très fort cette année ! (grâce aux bénéfices des ventes de Sapins de Noël et des bourses aux jouets).

TOUT le complexe du Jeu de Paume pour une après-midi de FOLIE !

De 13h30 à 18h30 :

- Une dizaine de structures gonflables géantes (3-12 ans) : Rodéo, Double Balayette Infernale, Parcours Pirate, Piste Sirène, Toboggan clown, ...
- Espace ludique réservé aux 0-3 ans (des jeux à gogo... tout le dojo pour eux!)
- Jeux de société, Zumba

Entrée = 1 € par personne

L'intégralité des bénéfices de la buvette seront reversés à l'association buxéenne "Bules".

Alors...**TOUS en CHAUSSETTES !! samedi 16 avril dès 13h30 au complexe du Jeu de Paume !**

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS - REPAS DE PRINTEMPS DIMANCHE 3 AVRIL

« Notre Association organise le 3 avril prochain son **repas de Printemps** à la salle Pablo Neruda. Un couscous royal sera servi pour le prix de 40 euros par personne, **après midi dansant** avec la formation Jean-Philippe HERBIER. »



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

départ unique à 17H00

Boissy-sous-St-Yon - Essonne

Complexe du Jeu de Paume



Challenge des Courses Nature de l'Essonne



LE TACOT ET LA RENARDE

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

En lien avec la labellisation « Terre de Jeux » obtenue l'année dernière et qui a pour objectif de développer la pratique du sport sur notre commune, la création d'une course nature de 12km et 24km « LE TACOT ET LA RENARDE » verra le jour cette année sur Boissy. Une course pour les enfants sera également présente. Nous reviendrons vers vous prochainement avec plus de précisions sur celle-ci.

Cette course nature tracée par des amoureux de la course à pied et du territoire démarrera à Boissy, traversera les communes de St Yon, Breux-Jouy, St-Chéron, et St-Sulpice de Favières pour revenir sur Boissy, dans un environnement mixant traversé de petits villages et verdure.

Cette manifestation sportive présente dès cette année dans le Challenge Nature de l'Essonne n'aurait pu voir le jour sans le travail et l'implication des bénévoles de l'association « TRAIL LE TACOT

ET LA RENARDE ». Cette association buxéenne est née cette année sous l'impulsion de Pierre-Yves DEROCHE et Christophe LOISEAU et accompagnés de sportifs amoureux de notre territoire.

L'association recherche pour cette manifestation des bénévoles. Vous serez bien évidemment formés et encadrés par des tuteurs et rattachés à des chefs des secteurs. Vous pouvez vous signaler auprès de M. DEROCHE (06.99.56.17.09 / letacotetlarenarde91@gmail.com) pour tout compléments d'informations.

La Municipalité souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles de l'association pour l'important travail réalisé afin que cette manifestation soit une belle réussite et participe ainsi au dynamisme de notre commune.

« Pourquoi ce nom ? »

La Renarde est une rivière qui traverse les communes limitrophes de Boissy et qui sera présente sur le tracé du parcours.

Quant au Tacot, Boissy était desservi par une ligne de chemin de fer départemental depuis 1911 dont un rare vestige subsiste. (ancienne gare présente rue de la Gare et aujourd'hui transformée en logements)

Cette ligne, pratique pour les voyageurs se rendant à Paris (Boulevard St Michel, via le réseau de tramway) était aussi fort utilisée par les maraîchers pour l'approvisionnement des marchés parisiens et en grande partie par les producteurs de cresson, nombreux dans notre région.

Cette ligne reliait les communes d'Arpajon, Egly, Boissy sous St Yon, St Yon, St Sulpice de Favières jusqu'à Etampes.



[Éducation - Enfance - Jeunesse]

CONCOURS NATIONAL WATTY 2022

Pour soutenir les élèves de l'école élémentaire, **votez pour les 3 élèves de CM2**, Elina, Irem et Jahden, qui participent au concours national de création graphique sur le thème du numérique et des économies d'énergies associées à l'omniprésence des écrans. Rendez-vous sur <https://concours.watty.fr/>

Filtre région : Ile de France / Filtre commune : Boissy sous saint Yon

Vote jusqu'au 10 avril 2022 !



UKRAINE : AIDE ET SOLIDARITE

Un grand MERCI aux personnes qui ont fait des dons et qui se sont proposées pour aider.

DONS FINANCIERS : Le conseil municipal du 7 avril proposera un don exceptionnel de 1 000 euros à la Croix-Rouge Française pour l'Ukraine.

Ces seuls dons sont dorénavant possibles, les dons en nature ne sont plus acceptés pour le moment à cause d'un problème de stockage et de transport vers l'Ukraine. Le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542) propose plusieurs dispositifs en place pour faire un don à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542>

BENEVOLAT : Vous voulez être utile dans différents domaines : <https://parrainage.refugies.info/benevole/>

HEBERGEMENT : Vous pouvez héberger 2/3 personnes, ou plus pour une durée de 3 mois minimum ?

Renseignements et inscriptions : <https://parrainage.refugies.info/> 2 ou 3 familles de Boissy se sont déjà inscrites.

Faites-vous connaître en mairie afin de pouvoir prendre contact et faire communiquer les familles en cas d'accueil de celles-ci.



En signe de soutien au peuple ukrainien, le maire se pare aux couleurs de l'Ukraine.

Mobilisation à l'école élémentaire Fontaine St Lubin

Plus de 200 brosses à dents ont été récoltées en 2 jours pour les jeunes ukrainiens par les élèves suite à l'impulsion des CM1.



ATELIER TRICOT

Quel que soit votre âge et votre niveau, venez participer à nos ateliers à la Grange aux anneaux, ambiance conviviale assurée !

Mercredi 6 avril de 18h à 20h / Mardi 12 avril de 10h à 12h / Mardi 26 avril de 10h à 12h

REMERCIEMENTS

Un grand MERCI à tous ceux qui se sont mobilisés suite à l'incendie du 17 février.

Courrier de la famille victime de cet événement :

« Merci à vous tous !

Ce 17 février 2022, mes enfants mon ami et moi avons vécu un drame. Cet incendie m'a montré qu'il y a énormément de solidarité à Boissy. Vous nous avez transmis un peu de force pour avancer d'une autre manière. Je vous remercie donc tous pour le geste d'une main tendue, car je n'y vois pas qu'un don de matériel. Pour moi c'est bien plus. Je tiens également à vous remercier, madame, plus particulièrement, qui avez protégé ma fille dans votre voiture quand elle est sortie de cet incendie. Je ne connais pas votre nom et j'aimerais vous rencontrer si bien sûr vous le souhaitez. Merci vraiment pour avoir protégé ma fille alors que j'étais au travail. Vous m'avez rassurée au téléphone et permis de garder mon calme pour revenir vers ma fille et vous.

Je remercie également la mairie de Boissy sous St Yon, M. le Maire, M. Saada, et Mme Saada pour votre humanisme et grande générosité. Je n'oublierai pas non plus Nathalie du CCAS qui m'a vraiment soutenue en plus de son accompagnement pour notre nouveau logement que la mairie nous a permis d'intégrer. Mes enfants, mon ami et moi, Anne-Laure allons continuer d'avancer vers une vie meilleure et pour cela encore MERCI à vous tous !

Surtout continuez de garder ces valeurs très importantes « la solidarité » et « l'humanité » car le monde entier en a besoin.

Maëlwenn, Louis, Cyril et Anne-Laure. »

LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA LISTE MAJORITAIRE - BONJOUR BOISSY

NON à une autorisation préfectorale pour une activité de « casse automobile »

Comme vous en avez été informés dans le BOISSY INFOS du mois dernier et par voie d'affichage, une enquête publique se déroule du **14 mars au 11 avril 2022** dans le cadre d'une demande d'autorisation préfectorale pour une « installation d'entrepôt, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage (VHU) » au 21 avenue de Paris N20 au Bas de Torfou.

Les élus de la liste majoritaire « Bonjour Boissy » sont totalement opposés à la délivrance de cette autorisation pour une activité qui est contraire au projet de réhabilitation et de reconquête du Bas de Torfou, lancée dans le cadre du Plan Partenarial d'Aménagement avec l'État, la Région, le Département, la CCEJR et la commune de BOISSY SOUS SAINT-YON, dans le but de créer une façade urbaine qualitative et favoriser le développement économique nécessaire à l'équilibre de la commune.

De plus, la société SPRA exerce déjà cette même activité sur le site, à ce jour sans autorisation préfectorale valide. Le simple constat visuel sur les modalités et les conditions dans lesquelles cette activité est aujourd'hui exercée nous laisse de sérieux doutes sur les capacités et la volonté de cette société à tenir les engagements qu'elle annonce dans sa demande d'autorisation.

Maintenir et améliorer notre cadre de vie est une des tâches que vous nous avez confiées de façon très claire. Notre position va dans ce sens et sera portée au prochain Conseil Municipal qui devra donner un avis sur ce projet.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir participer à cette enquête publique pour soutenir notre position et affirmer votre volonté de préserver et d'améliorer notre cadre de vie. Il vous suffit pour cela de consulter le dossier d'enquête publique et de compléter le registre d'observations soit :

- En Mairie aux horaires d'ouverture : lundi et vendredi 8h45-12h45 / 13h30-16h45 ; mardi et jeudi 8h45-12h45 / 13h30-19h45 ;
- Par voie électronique.

Merci !

Votre mobilisation et votre participation sont essentielles pour défendre notre cadre de vie.

LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA LISTE MINORITAIRE - LE FUTUR DE BOISSY

Lors du conseil municipal du 29/06/2021 et de notre intervention à propos de la vidéo surveillance, il nous a été servi un long discours (1) basé sur le coût de l'équipement, la consultation de la population, les avis de la cour des comptes et l'inclusion dans un projet de la communauté de commune.

La vérité aujourd'hui,

- ◆ Le coût, une affirmation fantaisiste aux regards d'un devis vérifié toujours applicable.
- ◆ La démocratie, une situation vécue au sein de la commission urbanisme, lorsque le rapporteur d'un projet écrit en page 2 de sa présentation « *Après discussion et plusieurs propositions, nous nous sommes mis d'accord sur le projet suivant* ». Une commission n'est-elle pas le lieu de présentation, discussion, amendement des projets avant conseil municipal. Nous avons une commission urbanisme qui n'est qu'une d'une « chambre d'enregistrement ».
- ◆ Inclusion dans un projet CCEJR. Notre question au conseil communautaire du 24/11/2021 (2) :

Monsieur le président, pourriez-vous éclaircir la potentielle influence du projet CCEJR sur la restauration/amélioration du système local « intramuros », mis en place il y a 10 ans ? Le Président a apporté la réponse suivante :

- ◆ *Comme indiqué dans la réponse précédente, le projet est encore à l'étude. Pour autant, le projet de la CCEJR porte sur les entrées et sorties de ville et ne concerne donc pas la vidéoprotection urbaine des centres-villes ou des équipements municipaux et/ou communautaires.* Il est évident, que la position communale est un refus par idéologie.

1) <https://www.lepetitbuxeen.fr/actualites-municipales>

2) <https://www.lepetitbuxeen.fr/actualites-communautaires/>



AGENDA AVRIL 2022 - INFOS PRATIQUES

DIMANCHE 3 AVRIL

REPAS DE PRINTEMPS

Organisé par l'association des anciens combattants

12h - salle Pablo Neruda

MERCREDI 6 AVRIL

ATELIER TRICOT

18h-20h - Grange aux Anneaux

JEUDI 7 AVRIL

CONSEIL MUNICIPAL

20h - Grange aux Anneaux

SAMEDI 9 AVRIL

COMITE DE LECTURE ADOS

13h - Bibliothèque G. Brassens

DIMANCHE 10 AVRIL

1ER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

8h-20h Ouverture des bureaux de vote

MARDI 12 AVRIL

ATELIER TRICOT

10h-12h - Grange aux Anneaux

SAMEDI 16 AVRIL

FESTIKIDS

Organisé par la FCPE

13h30 - complexe du Jeu de Paume

DIMANCHE 17 AVRIL

CHASSE AUX OEUFs

10h30 - parc de l'Ormeteau

DIMANCHE 24 AVRIL

2ND TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

8h-20h Ouverture des bureaux de vote

MARDI 26 AVRIL

ATELIER TRICOT

10h-12h - Grange aux Anneaux

La bibliothèque sera fermée du 12 au 16 avril inclus. Nous vous remercions de votre compréhension.

ASTUCES BOISSY ANTI-GASPI



RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en **2006** doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts a repris. Le SIREDOM vous invite à sortir vos bacs pour les végétaux le lundi avant 11h. La collecte a lieu une semaine sur deux le lundi, les semaines paires, soit le 4 et le 18 avril ce mois-ci.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE FONTAINE SAINT LUBIN

Les inscriptions des enfants nés en 2019 pour la rentrée scolaire 2022-2023 sont ouvertes. Renseignements en mairie au 01.64.91.92.93 ou sur le site internet de la commune.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2 auprès de la directrice Mme Loiseau au 01.60.82.06.58.

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 3 AVRIL

MAROLLES EN HUREPOIX

MAUDET

☎ 01 69 14 89 49

DIMANCHE 10 AVRIL

BRETIGNY SUR ORGE

DU ROND POINT ☎ 01 69 88 93 13

DIMANCHE 17 AVRIL

OLLAINVILLE

DES MOULINS ☎ 01 64 90 36 12

LUNDI 18 AVRIL

BRETIGNY SUR ORGE

C.C. AUCHAN ☎ 01 60 85 04 88

DIMANCHE 24 AVRIL

EGLY

MOLIERE ☎ 01 64 90 21 31

**Sous réserve de modifications de dernière minute*

MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation **01 64 46 91 91** - samedis de 14h à 20h / dimanches et jours fériés de 8h à 20h

